



LES

RUINES DE SANXAY

[redacted]

MARIUS VACHON

LES

RUINES DE SANXAY

DÉCOUVERTES EN 1882

CINQ PHOTOGRAVURES

Dessins de LANCELOT, d'après les Photographies de PIERRE PETIT.



LIBRAIRIE D'ART

LUDOVIC BASCHET, ÉDITEUR

125, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

M DCCC LXXXIII

PLAN DES RUI

LÉGENDE

A. — Temple.

B. — Edicule précédant le temple.

C. — Thermes.

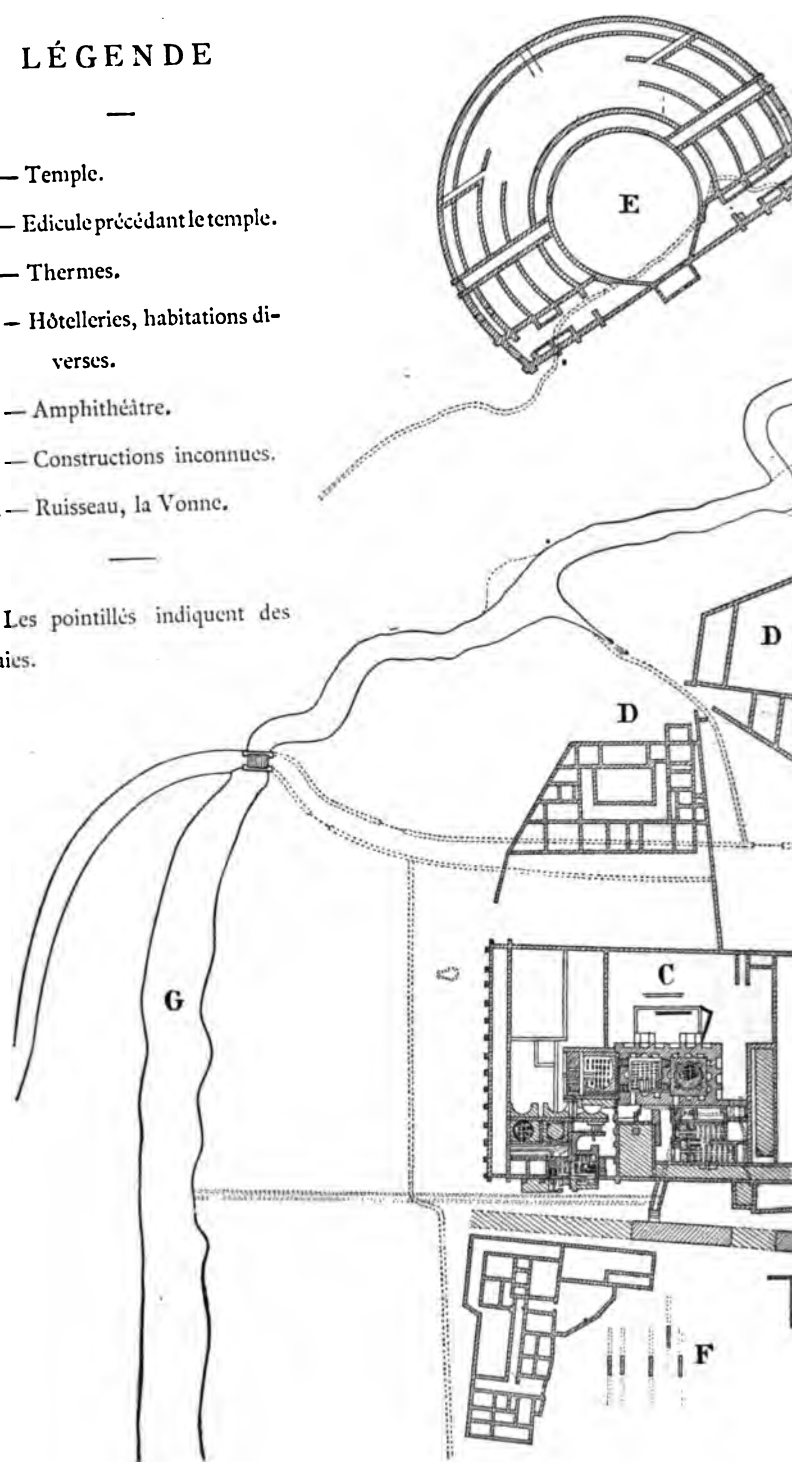
D. — Hôtelleries, habitations diverses.

E. — Amphithéâtre.

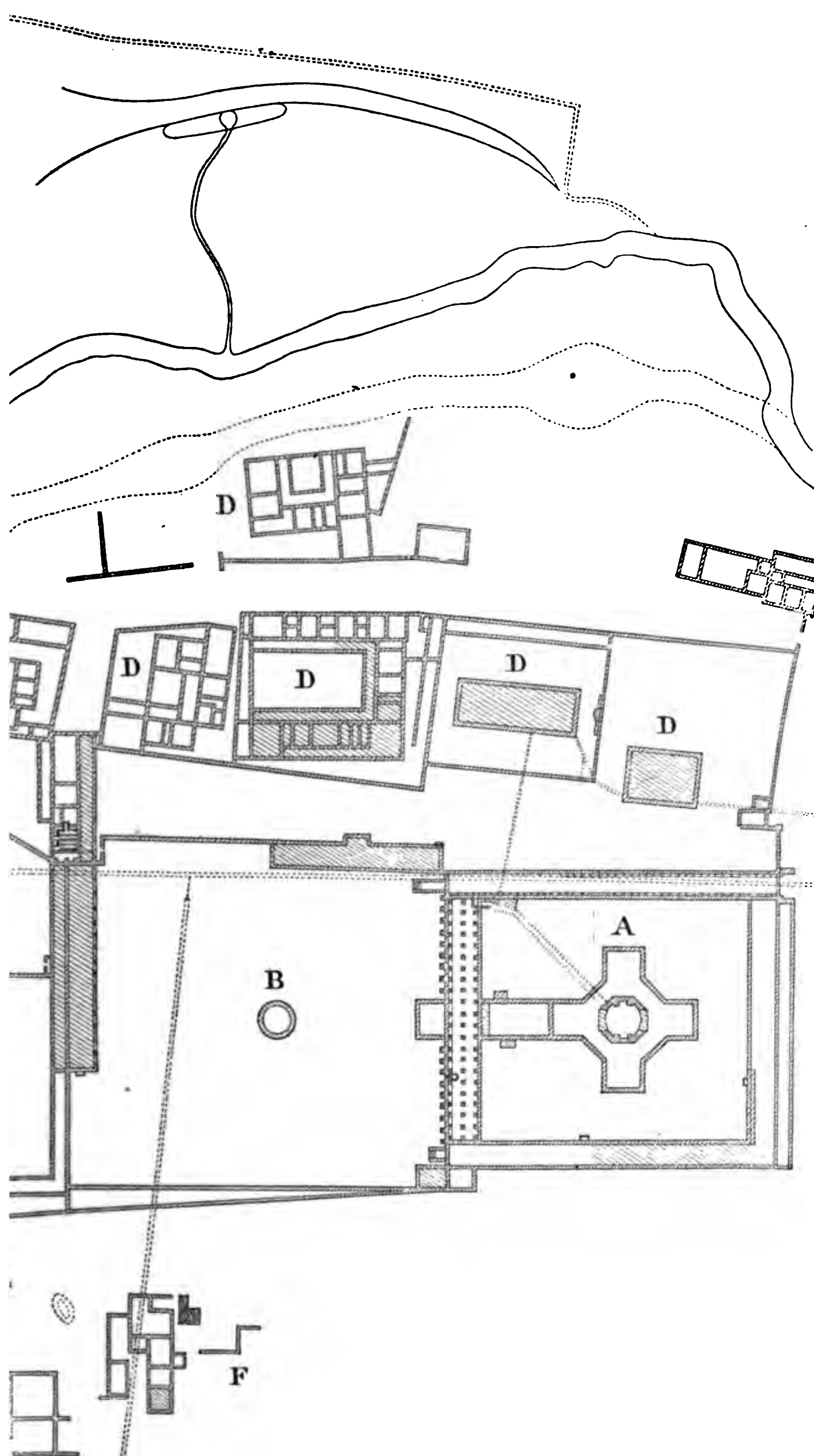
F. — Constructions inconnues.

G. — Ruisseau, la Vonne.

Les pointillés indiquent des haies.



DE SANXAY





TAHURE VUE GÉNÉRALE



Ruines de Sanxay — *Ludovic Baschet Éditeur*

THERMES: VUE GÉNÉRALE



COLONNADE DU TEMPLE (*avec colonnes redressées*).

LES

RUINES DE SANXAY



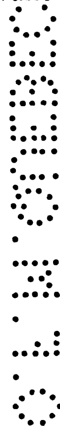
Au mois d'octobre dernier, nous visitions, par une journée ensoleillée, les ruines gallo-romaines de Sanxay, que le P. de la Croix venait de découvrir après vingt mois de patientes et laborieuses recherches.

En raison de l'importance de ces découvertes, qui ont remis au jour un des plus précieux vestiges que la civilisation des premiers siècles de notre ère ait laissés sur le vieux sol de France, nous avons réuni en volume les notes rapportées de cette excursion et les impressions que nous adressions aux lecteurs du journal *la France* sur ces ruines merveilleuses, presque inconnues.

Sanxay est un petit village de la Gatine, situé à quelque distance de Lusignan et de Ménigouté, sur les confins du département des Deux-Sèvres, à 30 kilomètres de Poitiers.

L'emplacement des ruines se trouve dans une petite vallée en forme de cirque, pleine d'arbres, de verdure et de soleil, arrosée par une rivière, un ruisseau plutôt, la Vonne, qui coule silencieusement entre deux hautes rangées de peupliers : une véritable petite Tempée. Les fondateurs de la cité ou station balnéaire gallo-romaine avaient choisi ce coin fort habilement et avec beaucoup de goût.

Les ruines qui occupent le centre de la vallée consistent en vestiges d'un temple, de thermes, d'un amphithéâtre et de quelques habitations disséminées; elles ont en développement une superficie d'environ quatorze hectares. Pour en donner une idée exacte, nous avons joint à leur description une série de dessins représentant, d'après des photographies de Pierre Petit, les vues d'ensemble et de détail des thermes, du temple, de l'amphithéâtre, retrouvés par le savant archéologue, et les plans qu'il en a dressés.







LE R. P. DE LA CROIX

I

LES THERMES

En descendant du plateau de la Boissière qui forme, à l'est, l'enceinte de la vallée; après avoir franchi, sur un pont branlant, la Vonne, nous trouvons d'abord, à droite, les thermes dont les ruines couvrent deux hectares.

C'est la partie la mieux conservée; elle n'a pas moins de cinq mètres de constructions, en hauteur : le sol, le sous-sol, les caves et les égouts.

Le balnéaire, qui est de deux époques, comprend :

Une grande salle en soubassement, avec trois rotondes et deux niches, d'une dimension de 22 mètres de long sur 16 de large, laquelle salle a été profondément modifiée dans la seconde époque;

Deux salles de 9 mètres sur 3m50 chacune, également en soubassement, qui ont été postérieurement converties en hypocaustes, ou chambres de chauffe de bains;

Un tépidarium (piscine d'eau tiède), utilisé aux deux époques, d'une superficie de 13 mètres sur 8;

Une salle quelconque, qui a été convertie postérieurement en hypocaustes de tépidarium et de caldarium (piscine d'eau chaude);

Une grande piscine d'eau froide de 27 mètres de long sur 5 mètres de large, dont il reste le dallage complet, formé d'un béton très épais, et les murs jusqu'à hauteur d'eau;

Trois piscines, de moindre dimension, communes aux deux époques

et chauffées par deux hypocaustes. A côté de ces trois piscines en est une octogonale, une en quart de cercle et une ronde, qui forment également le système classique balnéaire complet : salle de repos, salle de gymnase, apodytérium (vestiaire). Les hypocaustes, dont les supports en briques sont très bien conservés, portent encore la trace du feu et des cendres. Tous les conduits de chaufferie, les ouvertures de déblais, les foyers sont intacts.

Autour du balnéaire de la première époque se trouvait une colonnade, dont les dés, très visibles, sont enchâssés dans les constructions de la seconde époque. On peut se promener aisément dans tous les couloirs desservant les sous-sols du balnéaire; la plupart sont encore voûtés et les murs en parfait état de conservation. On les croirait élevés depuis cent ans à peine, tellement l'appareil en est solide et d'arêtes vives.

Dans une salle de douches, — qui forme une particularité d'installation balnéaire exclusive aux thermes de Sanxay, — on remarque encore les dalles où les baigneurs se plaçaient pour recevoir l'eau sur la tête et le corps. La plupart des tuyaux de conduite sont encore visibles; le P. de La Croix a pu les suivre très loin dans la vallée, et remonter ainsi jusqu'aux sources qui alimentaient les piscines.

Les thermes sont entourés de tous côtés par un mur épais dont les substructions considérables atteignent une hauteur de près d'un mètre. Du côté de la rivière et dans l'angle nord-est, on voit les traces d'une colonnade comprenant vingt et un dés, dont quatorze sur la façade. Entre cette colonnade et le mur d'enceinte devait se trouver une espèce de préau couvert. On n'a découvert aucun fragment important de colonnes; elles ont dû subir le sort des colonnes du temple, qui, pendant de longues années, ont alimenté des fours à chaux.

Au commencement de novembre, le P. de La Croix a découvert entre ces ruines et la Vonne de nouvelles substructions d'une très grande importance : elles mesurent 105 mètres de longueur sur 34^{m}50 de largeur et forment trois corps de bâtiments se faisant suite et appartenant à la même époque. Un grand mur muni de larges assises longe la rivière.



LES THERMES. — *Vue de la salle de gymnase ou de conversation.*


En
de
colonn
dant de
Au con
ces ruines
importance :
geur et forment
à la même époq
rivière.



Ludovic Baschet Éditeur



Malheureusement, la vallée, à ce moment, a été inondée et les fouilles n'ont pu être poursuivies. Il n'a pas été possible encore, à la date où nous écrivons ces lignes, de déterminer exactement le caractère et la destination de ces vastes substructions. Le P. de La Croix pense, sous toutes réserves cependant, qu'il faut voir là un balnéaire d'eau de rivière composé de deux piscines, à l'extrémité desquelles se trouvait une habitation fort luxueuse. Il y a été découvert de nombreux dés de colonnes.

Toute cette partie des ruines de Sanxay présente un grand intérêt et l'aspect en est très imposant. En présence de ces vestiges curieux, où l'on voit encore l'empreinte des cothurnes et des sandales sur les pierres rongées, où l'on peut se promener sur les dalles et sur le sol de béton orné d'une mosaïque de fragments de tuiles, que les Gallo-Romains foulaient il y a plus de 1,500 ans, où votre paletot frôle les parois, encore recouvertes de stuc, contre lesquelles les Pictons aux larges braies et les légionnaires de la seconde Aquitaine s'appuyaient pour deviser du voyage d'Antonin dans les Gaules; l'imagination évoque aisément et avec intensité toute cette antiquité si originale et si vivante.

Les archéologues, les historiens trouveront là les plus précieux documents pour l'étude des mœurs et de l'architecture gallo-romaines. Il est peu, en effet, de thermes de cette époque et de cette importance qui nous soient parvenus dans un tel état de conservation relative. Les thermes de Sanxay présentent le système complet du balnéaire, avec des particularités qui ne se rencontrent point ailleurs. Les conditions d'aménagement et de fonctionnement des hypocaustes sont très visibles; on pourrait restaurer ces thermes assez facilement et sans beaucoup de frais.

A droite des thermes, à une distance d'environ 40 mètres, le P. de La Croix a trouvé des substructions dont il ne reste plus rien aujourd'hui. En raison de leur peu d'importance et par suite des charges imposées par les propriétaires des terrains, il a dû les enlever. On accédait des thermes à ces substructions par un long couloir souterrain, dont une partie est très bien conservée. On peut aisément en suivre le dévelop-

pement sur le plan que nous publions en tête du volume. Cette partie des ruines n'offrait point d'indications suffisantes pour qu'on ait pu les classer exactement et d'une manière indiscutable. Toutefois, le P. de La Croix estime qu'il s'agit là d'une annexe du balnéaire, consacrée au culte d'une divinité très en honneur dans l'antiquité et de nos jours encore. Son opinion, que M. Lisch combat énergiquement, n'est point cependant très nettement arrêtée; il espère que de nouvelles fouilles qu'il va opérer de ce côté lui fourniront quelques renseignements à ce propos.

II

LE TEMPLE

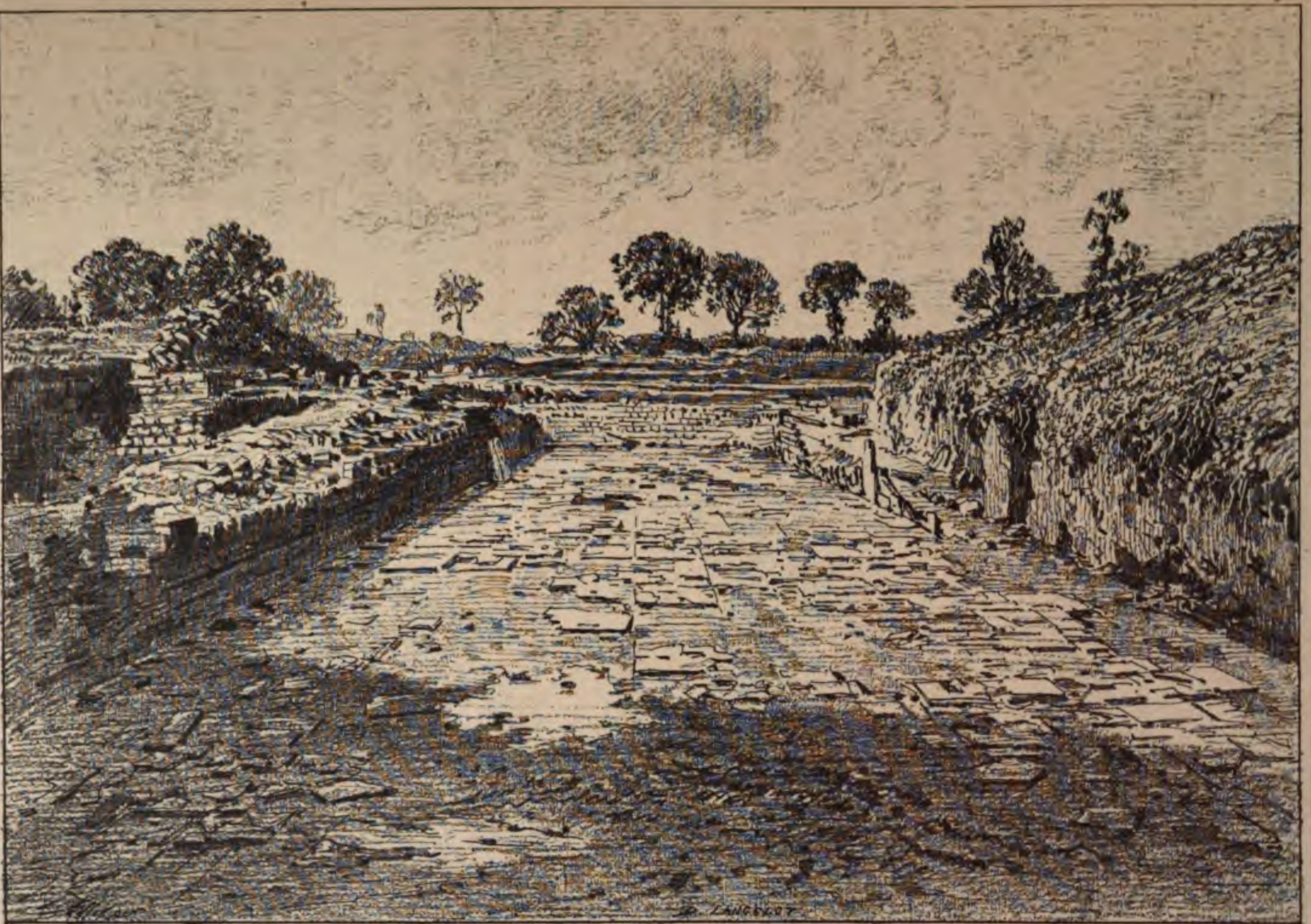
En poursuivant de l'est à l'ouest, nous arrivons, à travers les terres labourées et une haie épaisse, au deuxième pâté de ruines, distant des thermes de 100 à 150 mètres et que le P. de La Croix considère comme les ruines d'un temple, contre l'avis de M. Lisch, qui veut y voir les ruines d'un château d'eau.

La question fournira évidemment matière à de nombreuses dissertations entre archéologues. Nous voyons le P. de La Croix fort résolu et de taille à défendre énergiquement son opinion ; M. Lisch n'est point non plus un ignorant ni un indifférent en ces matières. On discutera vivement. Tout cela ne peut être que fort profitable à la science, d'autant plus que la courtoisie et la bonne foi ne feront point défaut de part et d'autre.

La façade, qui mesure 75 mètres 12 de développement, s'ouvre du côté des Thermes, en plein orient. On y accédait par trois escaliers, dont quelques marches très usées existent encore ; celui du milieu mesure 7 mètres 45 de long, et les autres 3 mètres environ. Sur le devant du préau, élevé de près de deux mètres, on aperçoit les dés de dix-huit fûts d'une colonnade qui devait être splendide. Des fragments de chapiteaux, de tores et de fûts ont été trouvés dans les ruines ; ils sont forts beaux et d'une variété de décoration extraordinaire. Ces rares fragments ont échappé à la rapacité d'industriels du ve siècle, qui avaient installé là des fours à chaux, dans lesquels on a retrouvé des chapiteaux entiers à

demi calcinés. La colonnade franchie, on entre dans un vestibule, dont le toit était supporté par un triple rang de vingt-deux colonnes imbriquées chacun. Au milieu d'un vaste déambulatoire, où la foule devait se placer pendant les sacrifices, sont les ruines d'une construction octogonale, flanquée de quatre vestibules, formant croix grecque. D'après le P. de La Croix, ces murs sont ceux de la Cella, où se trouvait la statue du dieu, et, d'après M. Lisch, c'est là le château d'eau. *Sub judice lis est :* ces ruines seront-elles dieu, table ou cuvette ?

Le plan de la *Cella* présente des particularités singulières qui défrayeront les commentaires des archéologues. L'extérieur a la forme octogonale et l'intérieur la forme décagonale. A la base des substructions du mur d'enceinte, on remarque les amorces de colonnes géminées. Dans le mur extérieur de la croix et des vestibules, des amorces correspondantes à celles-là sont visibles. Il est donc à supposer que ce couloir d'enceinte formait tout autour de la *Cella* une espèce de portique couvert, un cloître. Le P. de La Croix estime que ces murs devaient être percés d'ouvertures très larges, de manière à permettre au public des déambulatoires d'apercevoir la *Cella* et sans doute la statue du dieu qui s'y trouvait placée. Dans les ruines de la *Cella*, il a été trouvé un certain nombre d'*ex-voto* et une statuette en bronze doré fort maltraitée. Ce type de temple présente une grande analogie de construction avec celui de Chassenon (Charente), dont l'abbé Michon nous donne la description dans la *statistique de la Charente :* « Le plan de ce curieux édifice est un octogone formant une vaste galerie à laquelle on parvient par quatre rampes placées aux quatre points cardinaux et dont on voit la coupe. Cet octogone est un massif de ciment et de moellons placé irrégulièrement, qui s'élève de 2 m. 94 au-dessus du tuf volcanique sur lequel il repose, et de 2 mètres seulement au-dessus des terres végétales qui l'entourent. Il était revêtu de larges assises de pierre qui ont été enlevées avec soin, excepté un certain nombre des premières qui touchent le sol. Au centre de l'octogone est la *Cella*, ou sanctuaire, dont le mur est circulaire au dedans et octogone au dehors. » M. Michon signale ensuite la présence d'une double colonnade entourant le temple de Chassenon,



LES THERMES. — *Grande biscine d'eau froide.*

dans le genre de celle du temple de Sanxay. Le déambulatoire, du côté de l'entrée, est flanqué, aux angles, d'édicules que le P. de La Croix considère comme des constructions accessoires pour le service du temple, contenant les autels où étaient reçues les offrandes propitiatoires et déposés les instruments de sacrifices. A l'extrémité du premier vestibule, du côté de l'entrée, sont également les substructions d'un édicule qui, suivant l'inventeur des ruines de Sanxay, serait l'autel des sacrifices.

En avant de la *Cella*, au milieu du déambulatoire de face, sont encore les ruines d'une petite rotonde, dans le genre de celle du temple de Vesta, à Rome. Les archéologues auront également fort à discuter à ce propos. Au-dessous de la *Cella* est un égout très bien conservé, dans lequel nous nous sommes promené fort aisément. Il mesure plus de deux mètres de haut et un de large; son état de conservation est parfait (1).

Hors de l'enceinte du temple, adossées au mur de l'ouest et du sud, sont les substructions de bâtiments qui doivent être considérées comme les annexes du temple, ergastules d'esclaves, dépôts, etc., un bassin d'épuration d'eau pour le service du temple.

Sur cette partie des ruines, les fouilles sont moins avancées et complètes que dans les Thermes ; il y a encore à déblayer deux ou trois cents mètres cubes de terre et de gravats. On pourra juger de l'importance des travaux de terrassement qui ont déjà été exécutés par ce détail : le cubage des déblais donne le chiffre de 12,000 mètres cubes.

Le P. de La Croix a trouvé là des monnaies et des médailles qui lui permettent de classer ce monument à la fin du premier siècle ou au commencement du second, et de fixer la date de sa destruction vers l'an 436.

(1) L'abbé Michon, dans la description du temple de Chassenon, signale l'existence d'excavations et galeries analogues :

« Au sud du sanctuaire se trouve une excavation longitudinale qui passe sous le mur et va sortir, en se prolongeant de 2 m. 40, dans une galerie extérieure ; on pourrait, sans être aperçu, se cacher dans le corridor souterrain et sortir tour à tour par la galerie extérieure ou par le sanctuaire. Mentionnons aussi un puits aujourd'hui desséché, mais dans lequel les eaux étaient probablement conduites par un petit cours qui suivait les premières assises du temple. »

Il a été trouvé également une stèle portant un fragment d'inscription

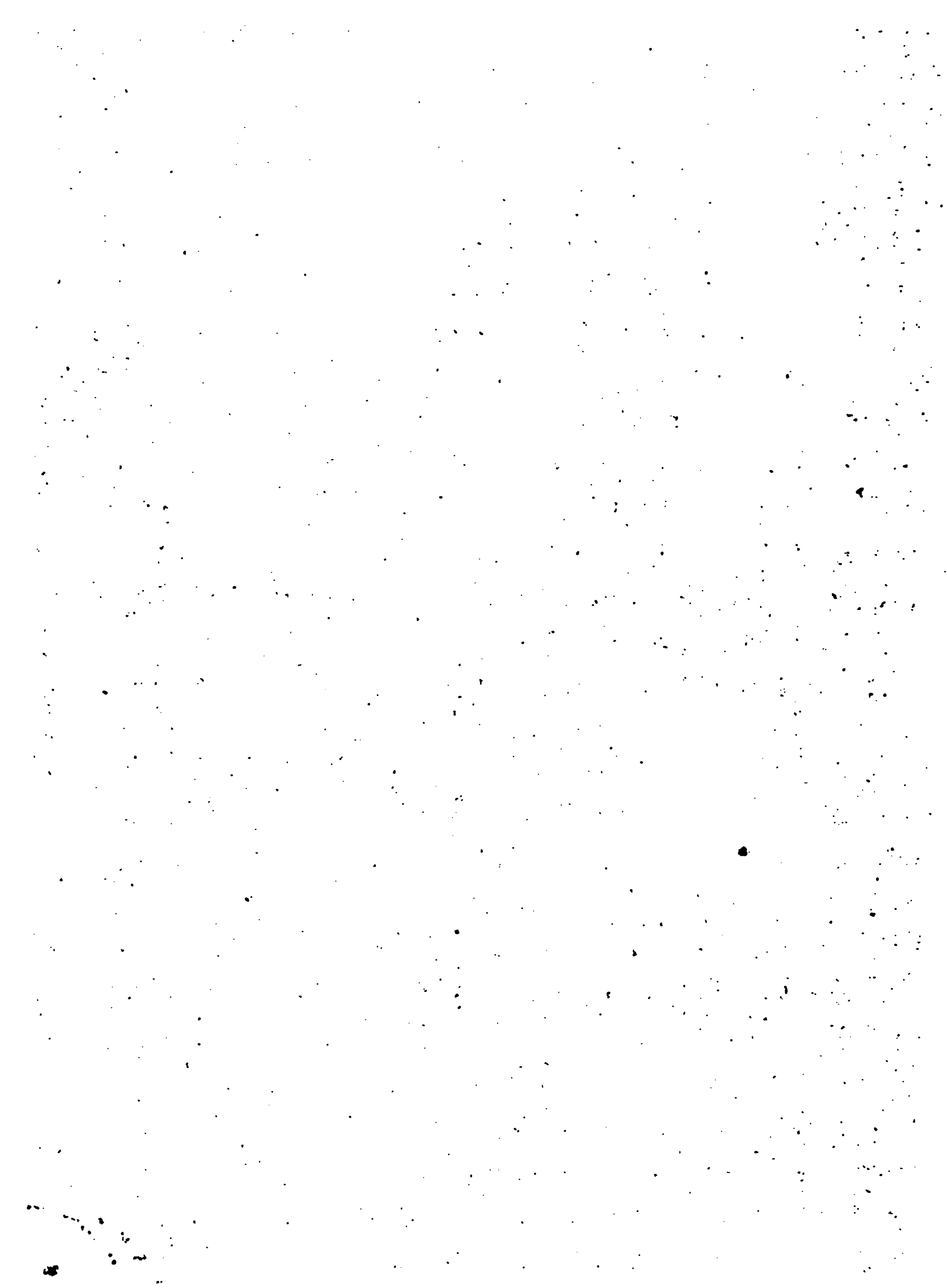
. . E. C R. . . . .

. . . .

. . . . V. . .

En outre, le P. de La Croix a eu la bonne fortune de découvrir dans le mur d'une ferme voisine un fragment d'entablement provenant de ce temple et qui contient les trois lettres suivantes en beau caractère : . . POL. . . . fragment d'une inscription relative à Apollon, auquel était sans aucun doute dédié le sanctuaire.







LE TEMPLE. — *Mur sud et entrée de l'égout.*

**

III

L'AMPHITHÉATRE

L'inspection de ces deux parties des ruines achevée, nous franchissons une haie épaisse qui s'est formée sur le mur sud extérieur de la galerie du temple, et nous entrons dans un vaste champ labouré, bordant la rivière. Le P. de La Croix a trouvé là les substructions de cinq bâtiments, qu'il croit avoir été des hôtelleries et dont le développement occupe une superficie de trois hectares.

Sur le point de cette désignation, des discussions auront lieu. Il est évident que ces bâtiments ne pouvaient suffire à abriter la quantité considérable de pèlerins ou de baigneurs que semblent comporter les vastes dispositions des thermes et du théâtre. Le P. de La Croix estime qu'en raison de certaines particularités des ruines de la colonnade rectangulaire du temple, on a dû convertir les portiques en habitations. Cette hypothèse est fort plausible, néanmoins nous croyons devoir faire des réserves à ce sujet et à propos des hôtelleries. Le système du campement, familier aux tribus gauloises et aux légionnaires, devait être employé dans ces circonstances. Aujourd'hui, il ne reste plus rien qu'un tas de pierres de ces hôtelleries ; le terrain est labouré.

Nous passons la Vonne sur un tronc d'arbre à peine équarri, que le P. de La Croix a fait jeter là pour ses ouvriers, et nous arrivons à l'amphithéâtre, adossé à la colline du côté du sud-est.

Cet amphithéâtre est immense ; il mesure 90 mètres de grand axe et l'arène 38 mètres. Le théâtre d'Orange n'est guère plus grand ; il a

103 mètres 60. Les murs de façade ont une longueur de 84 mètres et sont conservés jusqu'à une hauteur de neuf et douze pieds. L'enceinte de l'arène est très nettement indiquée par un mur circulaire élevé de 30 centimètres environ ; elle n'est point encore déblayée ; le travail terminé, on l'aura intacte, dans tout son développement en hauteur. Les assises des gradins sont taillées dans le tuf, mais les gradins devaient être en bois, étant donnée la quantité considérable de clous que l'on a trouvés dans les 11 ou 12 mètres carrés de terrain fouillé. L'amphithéâtre comprenait sept *præcinctiones* d'un dégagement très facile, et qui présentent cette singulière particularité d'être ouvertes en ligne parallèle à la façade et non en rayonnement, comme dans tous les autres théâtres et amphithéâtres connus. Les *vomitorium* et les galeries de dégagement sont très larges et d'une très grande hauteur. Lorsque le déblaiement des murs qui complètent l'arc, à chaque extrémité de l'hémicycle, sera achevé, la hauteur de ces murs atteindra sept ou huit mètres sur certains points. L'amphithéâtre de Sanxay était recouvert d'un immense velum ; on voit encore, dans les pierres de couronnement du mur d'enceinte, les trous dans lesquels s'engageaient les corbeaux destinés à le supporter.

L'arène est entièrement circulaire ; toutefois, il est évident, en raison de l'installation d'une *scena* en face de l'hémicycle et de la disposition spéciale de l'assise de la banquette de ce côté, que cet amphithéâtre avait une double destination et qu'on devait y donner, tantôt des représentations scéniques, tantôt des jeux hippiques ou de gladiateurs. Le P. de La Croix pense même qu'il servait à des naumachies. Il recherche sur des indices sérieux la trace des conduites d'eau. L'amphithéâtre pouvait contenir plus de dix mille spectateurs ; l'acoustique en est excellente. Placé au sommet de l'hémicycle, à vingt mètres de hauteur, nous avons entendu très distinctement causer dans l'arène.

La restauration de cet amphithéâtre sera très facile et peu coûteuse.



L'AMPHITHÉATRE.

IV

LE PROBLÈME DE SANXAY

Une question vient immédiatement à l'esprit en visitant les ruines du temple, des thermes et de l'amphithéâtre de Sanxay, dont les vastes dimensions impliquent une population considérable : Qu'elle était cette ville ? Comment a-t-elle disparu ? C'est là, sur ce point capital, que vont s'engager les premières discussions et que se portera la curiosité publique lorsque les ruines seront connues. *Grammatici certant.* Le P. de La Croix est d'avis que Sanxay n'a jamais été une ville gallo-romaine. Il le considère simplement comme le centre des assemblées annuelles des Pictons, assemblées dont la tradition, transformée par le catholicisme, s'est transmise jusqu'à nos jours. Les pardons de Bretagne en dérivent certainement.

Après avoir conquis l'Aquitaine, les Romains, loin de s'opposer à ces coutumes, s'occupèrent de les régulariser et de les étendre sous leur surveillance immédiate et directe ; ils apportèrent aux vaincus l'attraction des raffinements de leur civilisation, les thermes et le théâtre. Le P. de la Croix prétend que ces lieux de réunion, pendant la période gallo-romaine existaient dans toutes les principales tribus ; il en voit les traces à Chassenon (Charente) pour une tribu de la 2e Aquitaine ; pour les Boiens, à Saint-Révérien (Nièvre), où il existe également un théâtre et un temple, moins considérables, il est vrai, que ceux de Sanxay. C'est vraisemblablement à la suite de l'invasion des Visigoths que la station des Pictons a été détruite de fond en comble. Quoi qu'il

en soit, on n'en trouve mention dans aucun historien, ni dans César, ni dans Grégoire de Tours, ni dans Sidoine-Appolinaire, ni dans les chroniqueurs du moyen âge. La trace et les souvenirs en étaient jusqu'ici perdus complètement. Il a fallu la sagacité d'un savant archéologue et des circonstances exceptionnelles pour ramener au jour ces vestiges si précieux pour l'art et pour notre histoire nationale.

Dans sa description des ruines de Chassenon, dont le P. de La Croix invoque l'exemple comme argument en faveur de sa thèse, M. Michon est d'un avis contraire. Il considère Chassenon comme une véritable ville, le *Cassinomagus* de la table Théodosienne. Dans un article de la *Revue archéologique* sur Sanxay, M. Mazard émet également un avis contraire à celui du P. de La Croix :

« De ce que ces substructions, dit-il, se rencontrent en un bas-fond, contrairement, selon le P. de La Croix, à la coutume des Romains de choisir pour leurs établissements des positions dominantes ; de ce que quatre voies antiques aboutissaient à cette vallée ; de ce qu'enfin il n'a pas été trouvé de villa, il infère que les édifices de Sanxay avaient été élevés pour consacrer, dans un but d'assimilation des vaincus aux vainqueurs, un lieu traditionnel de réunion des anciens Pictons, au milieu des bois (la Boissière).

« Il serait facile d'établir que la première induction tirée de la localité pèche par de nombreuses exceptions. Quant à l'absence de villas, les attributions données à de telles constructions ne sont pas assez certaines pour écarter l'idée de simples habitations. Que de cités antiques, parmi celles dont on retrouve des vestiges, n'ont pas laissé dans le sol des témoignages de leur passé aussi importants que ceux de Sanxay ? Pour ce qui est des voies de communication reliant la vallée aux pays voisins, on ne pourrait choisir un indice plus concluant d'un centre permanent de population. Enfin, si les conquérants de la Gaule se sont étudiés à romaniser les cités soumises à leur domination, ce qui était une nécessité, à moins de les détruire, pouvait-il entrer dans leur politique non seulement de tolérer, mais de perpétuer l'usage des réunions populaires des Gaulois, et cela dans les lieux dont







LES THERMES. — *Couloirs des hypocaustes.*

s'aidant des indications de vieux terriers et de dénominations celtiques de hameau, tels que Harbor, etc., champs de pierre, prés d'assemblée, etc., il arriva sur les terrains des thermes de Sanxay. Il avait surpris la pie au nid. Une centaine de sondages habilement exécutés lui firent découvrir les merveilleuses ruines que nous venons de décrire et qui sont les plus belles de celles que nous a léguées la civilisation gallo-romaine.

Le Gouvernement, sur la proposition de la commission des monuments historiques, va acquérir les ruines de Sanxay et les classer parmi les vestiges de l'antiquité confiés à sa garde et à sa sollicitude éclairées.

Le 13 octobre dernier, nous écrivions à ce propos, dans la *France*, les lignes suivantes, que nous désirons reproduire ici :

Le P. de La Croix a exécuté tous les travaux des fouilles de Sanxay à ses frais personnels ; il y a dépensé, je crois, une cinquantaine de mille francs.

Le P. de La Croix, qui est de nationalité belge, mais qui a bien gagné ses lettres de grande naturalisation par ses beaux travaux d'archéologie, par ses découvertes, aime profondément la France. Sur le chantier de Sanxay flotte le drapeau tricolore ; à côté est le drapeau belge. Le P. de La Croix, pour poursuivre ses fouilles et conserver les ruines gallo-romaines de Sanxay, fait appel au gouvernement de la République, sans arrière-pensée, sans réticences et avec une franchise absolue. Il ne demande rien pour lui.

« — J'ai dépensé, disait-il pendant notre excursion, tout mon argent dans les fouilles de l'Hypogée Martyrium de Poitiers, dans celles de Sanxay, et j'ai encore pour vingt ans de travaux et de fouilles en préparation. Je veux retrouver le vieux Poitiers, au confluent de la Vienne et du Clain, à Cenon. Si je ne peux obtenir de la République quelques billets de mille francs pour rentrer dans mes déboursés du chantier de

tous les échos devaient réveiller les souvenirs de l'indépendance nationale ?

« Avant de s'arrêter à une supposition ingénieuse, mais dépourvue de preuves, n'est-il pas plus naturel de chercher à identifier à quelque localité, dont l'histoire nous ait conservé le nom, cette ville inconnue, que des fouilles, qui font tant d'honneur à l'archéologue qui les a entreprises et dirigées, viennent de faire sortir du sol ? »

M. Ferdinand Delaunay, qui a visité les ruines de Sanxay quelques jours après nous, ne partage point complètement l'opinion exclusive du P. de La Croix sur la question d'un lieu d'assemblée des Pictons.

« Sans méconnaître, dit-il, le développement et l'importance de la coutume à laquelle le P. de La Croix rattache son explication, nous ferons toutefois remarquer que les assemblées ne paraissent pas supposer d'édifices permanents et aussi considérables que le cirque, les thermes et le temple de Sanxay ; elles se tiennent en plein vent, *sub deo*, ou sous quelque avenue séculaire ; elles n'exigent que des exhibitions passagères, comme en faisaient les *circulatores*, des établissements volants, des tentes dressées aujourd'hui et emportées demain ; souvent même, quand le lieu de réunion est une ville, l'assemblée se tient dans la campagne, aux portes de la cité.

« Le P. de La Croix calcule que les habitations élevées à droite et à gauche du temple et des thermes pouvaient loger 1,500 personnes. Qu'est-ce que cela, dirons-nous, pour une assemblée de tribu où le dixième de la foule accourue n'aurait pas trouvé d'abri ? Ainsi, dans l'hypothèse d'une assemblée, ni le balnéaire, malgré ses huit hypocaustes, ni les hôtelleries, malgré leur développement, ne suffisent aux circonstances supposées, et, d'ailleurs, ni le balnéaire, ni les hôtelleries ne rentrent avec assez d'évidence dans les usages traditionnels des assemblées. »

M. Delaunay est d'avis, contrairement à l'hypothèse formulée par M. Lisch et d'accord avec le P. de La Croix et nous, que les ruines de l'ouest sont bien celles d'un temple et non celles d'un château d'eau.

« Comment admettre, fait-il remarquer avec beaucoup de raison,

qu'on aura construit pour un château d'eau une façade avec portique, vestibule, colonnade, comptant environ quatre-vingts colonnes, et qu'on aura continué cette façade par un vaste déambulatoire monumental ? Où sont, d'ailleurs, les traces de l'eau emmagasinée et rendue par ce bizarre édifice ? Nous savons, au contraire, par quels canaux l'eau des sources, captées à plusieurs kilomètres de distance, arrivait au balnéaire sans passer par l'intérieur de l'édifice.

« Qu'est-ce qu'un édifice monumental au frontispice duquel on lit le le nom d'une divinité comme Apollon ? Qu'est-ce qu'un édifice dans l'intérieur duquel on recueille une stèle dont le caractère votif est rendu certain par les caractères E C R... *(consecravit)* et le V *(votum)* des deux dernières lignes ? Qu'est-ce qu'un édifice, enfin, où l'on recueille un autre *ex-voto* plus caractéristique encore ? Les archéologues n'ont qu'un mot qui réponde à toutes ces indications concordantes et décisives : Cet édifice est un temple.

« Nous sommes, en un mot, ajoute-t-il, sur l'emplacement d'une antique station balnéaire très fréquentée dans la belle saison par les nobles gallo-romains du pays.

« N'est-ce pas le Vichy du Poitou que le P. de La Croix vient de retrouver ?

« Cette explication n'exclut pas, d'ailleurs, le système du Père de La Croix : nous ne nous refusons nullement d'admettre que cette station ait servi aux populations de lieu d'assemblée. Le cirque semble le prouver. »

Voici à la suite de quels incidents et dans quelles circonstances les ruines de Sanxay ont été découvertes :

V

LA DÉCOUVERTE DES RUINES

Le P. de La Croix, que ses nombreux travaux d'archéologie, l'invention de l'hypogée Martyrium et des arènes de Poitiers ont rendu populaire dans toute la région de l'Ouest, reçut un jour d'un propriétaire de Jasseneuil, près Lusignan, une invitation à venir voir certaines pierres curieuses; il s'agissait en effet de quelques substructions gallo-romaines, qu'il découvrit après deux heures de fouilles. Pendant l'opération, un des ouvriers vint à parler d'une grotte aux fées située dans le voisinage et où se trouvaient, disait-il, d'autres pierres fort curieuses. Le P. de La Croix, frappé de cette indication, se fit conduire dans la grotte aux fées et, après une exploration dangereuse à travers plusieurs galeries défoncées, pleines de trous et d'une boue profonde, découvrit une source qui avait dû être exploitée jadis ; il s'y trouvait des débris de conduites en poterie, qu'il reconnut pour des produits gallo-romains. A la sortie de la grotte, il découvrit les assises d'un aqueduc, dont il put suivre la direction jusqu'à un tertre.

Quelques coups de pioche amenèrent au jour des débris : le P. de La Croix dressa là un chantier et reconnut un balnéaire de petite dimension. Jugeant, en considération de l'importance de l'aqueduc, qu'il devait alimenter, dans les mêmes parages, quelque établissement plus important, il poursuivit, dans la vallée de la Vonne, ouvrant çà et là des tranchées, qui lui fournirent des renseignements précieux,



TABLE DES GRAVURES

PLANCHES HORS TEXTE

Plan général des ruines de Sannay. — Thermes de Sanxay (Vue générale).

Temple de Sanxay (La Cella). — Thermes de Sanxay (Hypocaustes.)

Temple de Sanxay (Couloirs des Hypocaustes). — Temple de Sanxay (Caldarium circulaire).

PLANCHES DANS LE TEXTE

7056 — Imprimerie Bernard, 9, rue de la Fidélité, Paris


Stanford University Libraries
3 6105 026 579 321

